

CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

pôle métropolitain

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical Séance du vendredi 20 septembre 2024

DCS18-2024

Le 20 septembre 2024, à 12h, le Comité Syndical SOCLE, régulièrement convoqué le 5 septembre 2024, s'est réuni, dans sa composition prévue à l'article 4-1.3 des statuts du pôle métropolitain, à l'Hémicycle de la CU Caen la mer, à Caen, sur convocation adressée à ses membres par Monsieur Thierry LEFORT, 1^{ER} Vice-Président.

Nombre de délégués en exercice
: 72
Quorum requis : 36

Présents : 50
Pouvoirs : 11
Votants : 61

Excusés : 14

Étaient présents :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Romain BAIL, Mme Florence BOULAY, Mme Sonia DE LA PROVOTE, M. Christian DELBRUEL, M. Sébastien FRANCOIS, M. Yannick GERNY, M. Dominique GOUTTE, M. Nicolas JOYAU, M. Michel LAFONT, M. Marc LECERF, M. Mickaël MARIE, M. Aristide OLIVIER, Mme Dorothée PITOIS, M. Emmanuel RENARD, M. Thierry RENOUF, Mme Ghislaine RIBALTA, M. Pierre SCHMIT, M. Pascal SERARD, Mme Laurence TROLET, Mme Béatrice TURBATTE, M. Joël BRUNEAU (délégué suppléant), M. Bruno GODEFROY (délégué suppléant), M. Marc POTTIER (délégué suppléant)

Communauté de communes Cingal – Suisse Normande : M. Pierre BRISSET, M. Eric DELACRE, M. Olivier GUILLEMETTE, M. Jacky LEHUGEUR, Mme Elisabeth MAILLOUX, M. Didier MAZINGUE, M. Patrick MOREL

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Philippe CHANU, M. Patrick DUBOIS, M. Jean-Luc GUINGOUAIN, M. Thierry LEFORT, M. Patrick LERMINE

Communauté de Communes Pays de Falaise : M. Norbert BLAIS, Mme Clara DEWAELE, M. Gérard KEPA, M. Hervé MAUNOURY, M. Jean-Philippe MESNIL, M. Eric DELILE (délégué suppléant – ne prend pas part aux votes)

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Gilbert DUVAL, M. Alain GOBE, M. Rémy GUILLEUX, M. Hubert PICARD

Communauté de communes Val es Dunes : M. Dominique DELIVET, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Patrice MARTIN, Mme Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL

Étaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté Urbaine Caen la mer : Mme Hélène BURGAT (pouvoir à M. Mickaël MARIE), M. Christian LE BAS (pouvoir à Mme Ghislaine RIBALTA), M. Stéphane LE HELLEY (pouvoir à M. Pascal SERARD), M. Michel PATARD-LEGENDRE (pouvoir à M. Thierry RENOUF)

Communauté de communes Cingal Suisse Normande : M. Jean-Claude BRETEAU (pouvoir à M. Patrick MOREL)

Election des Vice-Présidents et des membres du Bureau

DCS18-2024 : Election des Vice-Présidents et des membres du Bureau

Communauté de communes Cœur de Nacre : Mme Anne-Marie PHILIPPEAUX (pouvoir à M. Jean-Luc GUINGOUAIN)

Communauté de communes du Pays de Falaise : M. Jacques LE BRET (pouvoir à M. Hervé MAUNOURY)

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Michel BANNIER (pouvoir à M. Gilbert DUVAL), M. Jean-Luc MOTTAIS (pouvoir à M. Hubert PICARD), Mme Martine PIERSIELA (pouvoir à M. Rémy GUILLEUX)

Communauté de communes Val es Dunes : Mme Régine ENEE (pouvoir à Mme Marie-Françoise ISABEL)

Etaient excusés :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Christian CHAUVOIS, M. Fabrice DEROO, M. Xavier DUHAMEL, M. Pascal JOUIN, M. Xavier LE COUTOUR, M. Jean-Marc PHILIPPE, M. Gilles DETERVILLE (délégué suppléant), M. Jean-Paul POULAIN

Communauté de communes Cœur de Nacre : M. Alexandre BERTY, M. Nicolas DELAHAYE, M. Daniel GUERIN, M. Thomas DUPONT-FEDERICI (délégué suppléant)

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Henri GIRARD

Communauté de communes Val es Dunes : Mme Sophie DE GIBON

Election des Vice-Présidents et des membres du Bureau

Exposé :

Suite aux élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024, et en application de l'article LO141-1 du code électoral interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député, M. Joël BRUNEAU a quitté sa fonction de Président du Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole le 7 août 2024.

Les règles suivantes sont donc applicables à Caen Normandie Métropole (syndicat mixte fermé) : l'article L.2122-10 du CGCT et l'arrêt CE Communauté urbaine de Cherbourg du 18 novembre 1981 prévoient que la démission du président entraîne nécessairement le renouvellement intégral du bureau. L'article L.2121-21 du CGCT prévoit que l'élection du Président, des VP et membres du Bureau doit avoir lieu au scrutin uninominal secret à trois tours.

Conformément l'article L5211-10 du CGCT, le bureau est composé du président, d'un ou de plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres. Aux termes de cet article, le nombre de vice-présidents est déterminé librement par l'organe délibérant de l'EPCI, sans que ce nombre puisse excéder 20% de l'effectif total de l'organe délibérant, ni qu'il puisse excéder 15 Vice-Présidents. Avant de procéder à l'élection des Vice-Présidents et des autres membres du bureau, il convient d'arrêter le nombre de Vice-Présidents.

Concernant le nombre de membres du bureau, l'article 5 des Statuts prévoit :

« Afin de constituer le Bureau, le Comité syndical élit parmi ses membres le Président, puis les Vice Présidents dont il fixe le nombre et les membres. Le Bureau est composé selon les principes suivants :

Pour les affaires portant sur les actions métropolitaines citées au 2.1 :

Chaque EPCI ou collectivité territoriale membre est représenté par la moitié de ses délégués titulaires définis au 4-1.1 au Comité syndical ; en cas de nombre impair, sera retenue l'unité immédiatement supérieure.

Pour les affaires portant sur les contractualisations, actions spécifiques de niveau métropolitain et SCoT des EPCI socle citées au 2.2 et 2.3, la composition fixée précédemment est complétée comme suit :

S'ajoutent aux titulaires de chaque EPCI désignés au titre des actions métropolitaines, trois délégués, plus un délégué par tranche entamée de 40 000 habitants, même incomplète.

Le chiffre de population pris en compte pour déterminer le nombre de délégués est celui de la population municipale (définition INSEE) connue au moment de la désignation des délégués.

Pour les affaires présentant un intérêt commun, la composition du Bureau comprend tous les délégués qui y sont désignés, quel que soit leur EPCI. »

Dans ce cadre, le Comité Syndical a fixé le nombre de Vice-Présidents à 7.

Le bureau est donc constitué d'un total de 42 membres : un président, 7 Vice-Présidents et 34 autres membres du bureau. Il convient désormais de procéder à leur élection.

L'élection des Vice-Présidents et des autres membres du bureau se fait, successivement fonction par fonction, au scrutin secret uninominal à trois tours sans obligation de parité. L'élection est constatée en cas de majorité absolue au 1er ou 2ème tour ou à la majorité relative au 3ème tour. En cas d'égalité des suffrages au 3ème tour, le plus âgé est déclaré élu.

Election des Vice-Présidents

Vu la délibération de ce jour fixant à 7 le nombre de Vice-Présidents,

Proposition :

Sont proposés par leurs EPCI respectifs et sont candidats :

- 1er Vice-Président : Thierry LEFORT (au titre du SCoT)
- 2ème Vice-Président : Béatrice TURBATTE (au titre de Caen la mer)
- 3ème Vice-Président : Philippe CHANU (au titre de Cœur de Nacre)
- 4ème Vice-Président : Jean-Philippe MESNIL (au titre du Pays de Falaise)
- 5ème Vice-Président : Hubert PICARD (au titre de Vallées de l'Orne et de l'Odon)
- 6ème Vice-Président : Jacky LEHUGEUR (au titre de Cingal – Suisse Normande)
- 7ème Vice-Président : Philippe PESQUEREL (au titre de Val ès dunes)

Vote :

Il est procédé à l'élection des Vice-Présidents.

1^{er} Vice-Président : M. Thierry LEFORT est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 14 – Votes contre : 0 – Votes pour : 56

2^{ème} Vice-Président : Mme Béatrice TURBATTE est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 13 – Votes contre : 0 – Votes pour : 55

3^{ème} Vice-Président : M. Philippe CHANU est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 13 – Votes contre : 0 – Votes pour : 56

4^{ème} Vice-Président : M. Jean-Philippe MESNIL est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 13 – Votes contre : 0 – Votes pour : 57

5^{ème} Vice-Président : M. Hubert PICARD est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 13 – Votes contre : 0 – Votes pour : 57

6^{ème} Vice-Président : M. Jacky LEHUGEUR est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 13 – Votes contre : 0 – Votes pour : 56

7^{ème} Vice-Président : M. Philippe PESQUEREL est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 13 – Votes contre : 0 – Votes pour : 57



Election des autres membres du Bureau

Les Vice-Présidents sont membres du Bureau.

Les autres membres proposés pour le Bureau sont :

- Au titre de la CU Caen la mer : Romain BAIL, Hélène BURGAT, Christian CHAUVOIS, Sonia DE LA PROVOTE, Christian DELBRUEL, Fabrice DEROO, Dominique GOUTTE, Nicolas JOYAU, Michel LAFONT, Christian LE BAS, Aristide OLIVIER, Michel PATARD-LEGENDRE, Dorotheé PITOIS, Ghislaine RIBALTA, Pascal SERARD
- Au titre de la Communauté de communes Cingal Suisse Normande : Jean-Claude BRETEAU, Pierre BRISSSET, Olivier GUILLEMETTE, Patrick MOREL
- Au titre de la Communauté de communes Cœur de Nacre : Patrick DUBOIS, Jean-Luc GUINGOUAIN, Patrick LERMINE
- Au titre de la Communauté de communes Pays de Falaise : Norbert BLAIS, Clara DEWAELE, Gérard KEPA, Jacques LE BRET, Hervé MAUNOURY
- Au titre de la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Bernard ENAULT, M. Henri GIRARD, M. Alain GOBE, M. Rémy GUILLEUX
- Au titre de la Communauté de communes Val es Dunes : Ann BAUGAS, Sophie DE GIBON, Marie-Françoise ISABEL, Patrice MARTIN

Vote :

Il est procédé à l'élection des autres membres du Bureau.

Sont élus membres du Bureau :

M. Romain Bail, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 14 – Votes contre : 0 – Votes pour : 52

Mme Hélène BURGAT, élue à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 15 – Votes contre : 0 – Votes pour : 52

M. Christian CHAUVOIS, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 16 – Votes contre : 0 – Votes pour : 54

Mme Laurence TROLET, élue à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 16 – Votes contre : 0 – Votes pour : 56

M. Christian DELBRUEL, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 14 – Votes contre : 0 – Votes pour : 54

M. Fabrice DEROO, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 14 – Votes contre : 0 – Votes pour : 53

M. Dominique GOUTTE, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 15 – Votes contre : 0 – Votes pour : 52

M. Nicolas JOYAU, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 17 – Votes contre : 0 – Votes pour : 50

M. Michel LAFONT, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 14 – Votes contre : 0 – Votes pour : 55

M. Christian LE BAS, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 16 – Votes contre : 0 – Votes pour : 55

M. Aristide OLIVIER, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 15 – Votes contre : 0 – Votes pour : 55

M. Michel PATARD-LEGENDRE, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 16 – Votes contre : 0 – Votes pour : 54

Mme Dorothee PITOIS, élue à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 14 – Votes contre : 0 – Votes pour : 57

Mme Ghislaine RIBALTA, élue à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 16 – Votes contre : 0 – Votes pour : 55

M. Pascal SERARD, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 15 – Votes contre : 0 – Votes pour : 52

M. Jean-Claude BRETEAU, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 15 – Votes contre : 0 – Votes pour : 55

M. Pierre BRISSET, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 17 – Votes contre : 0 – Votes pour : 55

M. Olivier GUILLEMETTE, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 16 – Votes contre : 0 – Votes pour : 53

M. Patrick MOREL, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 17 – Votes contre : 0 – Votes pour : 54

M. Patrick DUBOIS, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 16 – Votes contre : 0 – Votes pour : 55

M. Jean-Luc GUINGOUAIN, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 16 – Votes contre : 0 – Votes pour : 56

M. Patrick LERMINE, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 16 – Votes contre : 0 – Votes pour : 56

M. Norbert BLAIS, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 17 – Votes contre : 0 – Votes pour : 55

Mme Clara DEWAELE, élue à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 17 – Votes contre : 0 – Votes pour : 51

M. Gérard KEPA, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 16 – Votes contre : 0 – Votes pour : 55

M. Jacques LE BRET, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 16 – Votes contre : 0 – Votes pour : 56

M. Hervé MAUNOURY, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 17 – Votes contre : 0 – Votes pour : 55

M. Bernard ENAULT, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 16 – Votes contre : 0 – Votes pour : 55

M. Henri GIRARD, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 16 – Votes contre : 0 – Votes pour : 54

M. Alain GOBE, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 16 – Votes contre : 0 – Votes pour : 55

M. Rémy GUILLEUX, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 16 – Votes contre : 0 – Votes pour : 56

Mme Ann BAUGAS, élue à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 17 – Votes contre : 0 – Votes pour : 53

Mme Sophie DE GIBON, élue à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 16 – Votes contre : 0 – Votes pour : 49

Mme Marie-Françoise ISABEL, élue à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 16 – Votes contre : 0 – Votes pour : 55

M. Patrice MARTIN, élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 17 – Votes contre : 0 – Votes pour : 55

Le Bureau compte 43 membres (1 Président, 7 Vice-Présidents, 35 membres)

Il se compose de la manière suivante :

Collectivité	Délégués titulaires
C.U. Caen la mer	BAIL Romain
	BURGAT Hélène
	CHAUVOIS Christian
	DELBRUEL Christian
	DEROO Fabrice
	GOUTTE Dominique
	JOYAU Nicolas
	LAFONT Michel
	LE BAS Christian
	OLIVIER Aristide
	PATARD- LEGENDRE Michel
	PITTOIS Dorothee
	RENARD Emmanuel
	RIBALTA Ghislaine
	SERARD Pascal
	TROLET Laurence
TURBATTE Béatrice	

C.D.C. Cingal - Suisse Normande	BRETEAU Jean-Claude
	BRISSET Pierre
	GUILLEMETTE Olivier
	LEHUGEUR Jacky
C.D.C. Cœur de Nacre	MOREL Patrick
	CHANU Philippe
	DUBOIS Patrick
	GUINGOUAIN Jean-Luc
C.D.C. "Pays de Falaise"	LEFORT Thierry
	LERMINE Patrick
	BLAIS Norbert
	DEWAELE Clara
	KEPA Gérard
C.D.C. Vallées de l'Orne et de l'Odon	LE BRET Jacques
	MAUNOURY Hervé
	MESNIL Jean-Philippe
	ENALT Bernard
	GIRARD Henri
C.D.C. "Val es Dunes"	GOBE Alain
	GUILLEUX Rémy
	PICARD Hubert
	BAUGAS Ann
	DE GIBON Sophie
	ISABEL Marie-Françoise
	MARTIN Patrice
	PESQUEREL Philippe

Enfin, un exemplaire du procès-verbal de séance est envoyé, dès sa signature, pour transmission, au Préfet. Le Préfet en constate la réception sur un registre et en donne récépissé (article R. 118 du code électoral).

Contentieux de l'élection des Présidents et Vice-Présidents

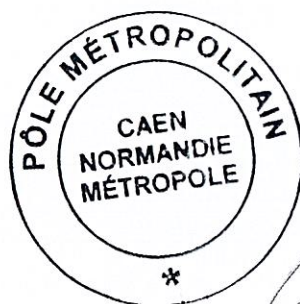
Il est identique à celui de l'élection du maire et des adjoints.

S'agissant d'un contentieux électoral, seuls le préfet, les candidats ou tout électeur d'une commune membre d'un EPCI sont recevables à former une protestation contre l'élection du Président ou du Vice-Président.

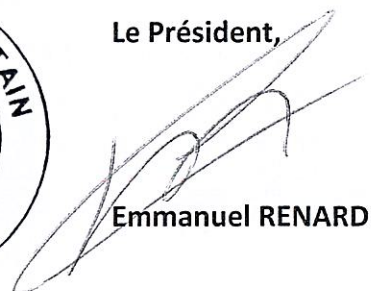
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,


Ghislaine RIBALTA



Le Président,


Emmanuel RENARD